Hydro Québec

Rapport trimestriel

Troisième trimestre 2007

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Sommaire des résultats des trois premiers trimestres

Pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2007, le bénéfice provenant des activités poursuivies a atteint 2 262 M$, en hausse de 213 M$ par rapport à la même période en 2006. Cette progression s'explique principalement par une croissance de 216 M$ des exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production, par l'effet des températures plus froides en 2007 qu'en 2006, pour un montant de 158 M$, et par une augmentation de 211 M$ des résultats nets associés aux contrats particuliers avec certains grands clients industriels. Ces éléments ont été atténués par l'application, depuis janvier 2007, de redevances hydrauliques payées par Hydro-Québec Production au gouvernement du Québec pour 199 M$. Rappelons également qu'au deuxième trimestre 2006, un gain de change non récurrent de 234 M$ sur des dettes et des swaps en dollars américains avait été constaté.

Le bénéfice provenant des activités abandonnées s'est chiffré à 21 M$, comparativement à 919 M$ en 2006. Le bénéfice de 2007 résulte principalement d'un gain de 18 M$ au premier trimestre sur la vente de notre participation dans DirectLink, en Australie. Quant au bénéfice de 2006, il provenait surtout d'un gain de 813 M$ réalisé sur la vente de notre participation dans Transelec, au Chili.

Pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2007, le bénéfice net a atteint 2 283 M$, comparativement à 2 968 M$ en 2006.

Troisième trimestre

Au troisième trimestre 2007, le bénéfice provenant des activités poursuivies s'est élevé à 217 M$, en baisse de 117 M$ par rapport à 2006. Ce résultat est surtout attribuable à la diminution des exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production en raison d'achats au troisième trimestre traduisant une gestion prudente de nos stocks énergétiques.

Résultats consolidés

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2007, les **Produits** ont augmenté de 874 M$ pour atteindre 9 114 M$. Les produits des ventes d'électricité ont progressé de 1 097 M$ pour s'établir à 8 832 M$. Au Québec, ils se sont chiffrés à 7 543 M$, en hausse de 692 M$ par rapport à 2006. Sur les marchés hors Québec, ils ont totalisé 1 289 M$, en hausse de 405 M$. Les autres produits ont diminué de 223 M$, principalement en raison de la constatation au 30 juin 2006 du gain de change non récurrent de 234 M$ sur des dettes et des swaps en dollars américains.

Au Québec, la hausse de 692 M$ des produits des ventes d'électricité résulte essentiellement de l'effet des températures plus froides en 2007, de l'augmentation des produits associés aux contrats particuliers avec certains grands clients industriels et des ajustements tarifaires entrés en vigueur les 1er avril 2006 et 2007.

Sur les marchés hors Québec, la hausse de 405 M$ provient de l'augmentation du volume des exportations d'Hydro-Québec Production et, dans une moindre mesure, de la revente des surplus d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution.

Les **charges totales** ont atteint 5 003 M$, soit 482 M$ de plus qu'en 2006. Cet écart s'explique principalement par une hausse de 202 M$ des achats d'électricité postpatrimoniale réalisés par Hydro-Québec Distribution, par une augmentation de 66 M$ des achats d'électricité à court terme hors Québec effectués par Hydro-Québec Production et par l'application, depuis janvier 2007, de redevances hydrauliques payées par Hydro-Québec Production au gouvernement du Québec pour 199 M$.

Les **frais financiers** ont été de 1 849 M$, en hausse de 179 M$ par rapport à l'an dernier. Cet écart est en partie attribuable à la hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers. De plus, l'application de nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers, qui abolissent les règles transitoires accordées en 2004, a donné lieu à un ajustement à la hausse des bénéfices non répartis au 1er janvier 2007 et a ainsi mis fin à l'amortissement d'un gain reporté.

Résultats sectoriels

Production

Pour les neuf premiers mois de l'année, Hydro-Québec Production a inscrit un bénéfice net de 1 579 M$, comparativement à 1 684 M$ en 2006, soit une baisse de 105 M$. Cet écart résulte principalement de l'application de redevances hydrauliques depuis janvier 2007, de la hausse des frais financiers et de la constatation, au deuxième trimestre 2006, du gain de change non récurrent de 234 M$ sur des dettes et swaps en dollars américains. Ces éléments ont toutefois été contrebalancés en grande partie par la croissance des exportations nettes d'électricité et par l'augmentation des résultats nets associés aux contrats particuliers avec certains grands clients industriels.

Transport

Pour les trois premiers trimestres de 2007, le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est élevé à 381 M$, en baisse de 149 M$ par rapport à la même période l'an dernier.

Les produits se sont chiffrés à 2 097 M$, comparativement à 2 170 M$ en 2006, soit une baisse de 73 M$. Soulignons qu'à la suite de la décision de la Régie de l'énergie d'avril 2006, un montant non récurrent de 170 M$, attribuable à l'année 2005, avait été comptabilisé avec les produits du deuxième trimestre 2006 à titre de revenus de transport pour la charge locale. Il en découle une baisse de 170 M$ pour 2007. Cette baisse a été compensée, en partie, par un revenu additionnel de 43 M$ autorisé par la

Régie dans sa décision de 2007 et par une hausse de 54 M$ des produits des services de transport de point à point, liée à l'augmentation des exportations d'Hydro-Québec Production et à la revente des surplus d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution. Quant aux frais financiers, ils ont totalisé 583 M$, en hausse de 35 M$ comparativement à 2006.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 287 M$, comparativement à une perte de 175 M$ pour les neuf premiers mois de l'année 2006, soit un écart de 462 M$. Cette augmentation est surtout attribuable à une hausse des produits des ventes d'électricité et à une baisse des coûts du service de transport pour la charge locale, qui s'explique par la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2006, d'un montant non récurrent de 170 M$, attribuable à l'année 2005. Ces éléments ont toutefois été partiellement contrebalancés par une hausse du volume d'achats d'électricité postpatrimoniale et par une augmentation des frais financiers.

Les produits des ventes d'électricité ont atteint 7 531 M$, en hausse de 680 M$ sur l'an dernier. Cette augmentation résulte essentiellement de l'effet des températures plus froides du premier semestre, de l'augmentation des produits associés aux contrats particuliers avec certains grands clients industriels et des ajustements tarifaires d'avril 2006 et 2007. Il est à noter que les risques associés aux contrats particuliers sont assumés par Hydro-Québec Production. Quant au volume des ventes, il s'est établi à 126,5 TWh, en hausse de 3,1 TWh, en raison principalement des températures plus froides.

Construction

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le volume d'activité a totalisé 1 455 M$, comparativement à 1 367 M$ en 2006. Tout comme l'an dernier, plusieurs projets d'envergure sont en cours de réalisation pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie. Soulignons particulièrement les travaux de construction entrepris au premier trimestre dans le cadre du projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert.

Investissement

Au 30 septembre 2007, les investissements en immobilisations, en actifs incorporels et au titre du Plan global en efficacité énergétique s'établissaient à 2 473 M$, comparativement à 2 303 M$ en 2006. Comme prévu, une partie importante de cette somme a été consacrée à des projets de développement d'Hydro-Québec Production, notamment ceux de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert et des aménagements de la Péribonka, de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs.

Hydro-Québec TransÉnergie continue d'investir dans son réseau de transport afin d'y raccorder de nouvelles installations de production, de faire face à la croissance de la demande et d'en assurer la pérennité. Pour sa part, Hydro-Québec Distribution poursuit ses investissements en vue de répondre à la croissance de la demande et d'améliorer la qualité du service, notamment par la réalisation du Plan global en efficacité énergétique.

Financement

Au troisième trimestre, la Société a rouvert l'émission lancée en octobre 2006 d'obligations venant à échéance en février 2045. Le produit de 498 M$ de cette nouvelle émission porte le total des emprunts pour les trois premiers trimestres à 1 024 M$. Le coût moyen de ces financements, contractés sur le marché canadien, s'élève à 4,87 %.

Le programme de financement de 2007 est relativement modeste par rapport à ceux des dernières années, en raison principalement du produit de la cession de nos participations à l'étranger, complétée à la fin février 2007. Le produit des emprunts servira à refinancer des dettes venant à échéance cette année et à financer le programme d'investissement.

Le président du Conseil d'administration,

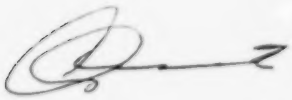

Michael L. Turcotte

Le président-directeur général,

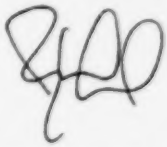

Thierry Vandal

Le 9 novembre 2007

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 30 septembre **2007**	2006	Neuf mois terminés les 30 septembre **2007**	2006
Produits		**2 554**	2 446	**9 114**	8 240
Charges					
Exploitation		**597**	591	**1 820**	1 714
Achats d'électricité et de combustible		**441**	303	**1 200**	950
Amortissement	3, 4	**472**	487	**1 431**	1 472
Taxes		**200**	143	**595**	385
Reports réglementaires	3	**(15)**	-	**(43)**	-
		1 695	1 524	**5 003**	4 521
Bénéfice d'exploitation		**859**	922	**4 111**	3 719
Frais financiers	5	**642**	588	**1 849**	1 670
Bénéfice provenant des activités poursuivies		**217**	334	**2 262**	2 049
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	**-**	63	**21**	919
Bénéfice net		**217**	397	**2 283**	2 968

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Note	Trois mois terminés les 30 septembre **2007**	2006	Neuf mois terminés les 30 septembre **2007**	2006
Solde au début de la période		**16 838**	15 646	**14 474**	13 075
Ajustements liés à l'adoption de nouvelles conventions comptables	2	**-**	-	**298**	-
Bénéfice net		**217**	397	**2 283**	2 968
Solde à la fin de la période		**17 055**	16 043	**17 055**	16 043

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens

	Notes	Au 30 septembre 2007 (non vérifié)	Au 31 décembre 2006 (vérifié)
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**442**	52
Placements temporaires		**1 276**	3 178
Débiteurs		**1 384**	1 597
Instruments dérivés		**949**	1 491
Matériaux, combustible et fournitures		**376**	365
Actifs destinés à la vente	6	**-**	11
		4 427	6 694
Immobilisations corporelles		**52 673**	51 813
Placements		**227**	232
Instruments dérivés		**2 102**	1 093
Actifs incorporels		**947**	923
Autres actifs		**2 217**	2 462
Actifs destinés à la vente	6	**-**	31
		62 593	63 248
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		**65**	25
Créditeurs et charges à payer		**1 577**	1 818
Dividendes à payer		**-**	2 342
Intérêts courus		**528**	936
Passif réglementaire		**81**	251
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an		**993**	1 063
Instruments dérivés		**521**	340
Passifs liés aux actifs destinés à la vente	6	**-**	1
		3 765	6 776
Dette à long terme		**32 182**	33 027
Instruments dérivés		**2 894**	1 111
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		**458**	431
Autres passifs à long terme		**692**	2 719
Passifs à long terme liés aux actifs destinés à la vente	6	**-**	7
Dette à perpétuité		**287**	337
		40 278	44 408
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE			
Capital-actions		**4 374**	4 374
Bénéfices non répartis		**17 055**	14 474
Cumul des autres éléments du résultat étendu	8	**886**	(8)
		17 941	14 466
		22 315	18 840
		62 593	63 248
Engagements et éventualités	11		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 30 septembre 2007	Trois mois terminés les 30 septembre 2006	Neuf mois terminés les 30 septembre 2007	Neuf mois terminés les 30 septembre 2006
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		**217**	397	**2 283**	2 968
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	**-**	(63)	**(21)**	(919)
Bénéfice provenant des activités poursuivies		**217**	334	**2 262**	2 049
Ajustements					
Amortissement	3, 4	**472**	487	**1 431**	1 472
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	5	**19**	24	**80**	75
Gain de change		**(45)**	(87)	**(134)**	(484)
Écart entre les cotisations versées et le coût de retraite		**74**	(19)	**221**	(67)
Reports réglementaires		**(15)**	-	**(43)**	-
Autres		**56**	(14)	**136**	(56)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	9	**239**	(99)	**(469)**	(719)
		1 017	626	**3 484**	2 270
Activités d'investissement					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels		**(952)**	(811)	**(2 395)**	(2 242)
Placements à long terme		**6**	4	**30**	6
Cession de participations, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	6	**-**	114	**51**	1 945
Plan global en efficacité énergétique		**(26)**	(24)	**(78)**	(61)
(Acquisition) cession nette de placements temporaires		**(1 121)**	(616)	**1 929**	(1 323)
Autres		**(1)**	35	**(5)**	46
		(2 094)	(1 298)	**(468)**	(1 629)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme		**495**	3	**1 018**	2 733
Remboursement à l'échéance de la dette à long terme et rachat du fonds d'amortissement		**(15)**	(368)	**(992)**	(1 029)
Rachat anticipé de dette à long terme		**-**	(226)	**-**	(447)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**300**	425	**769**	890
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**(390)**	(195)	**(1 110)**	(925)
Variation nette des emprunts à court terme		**-**	-	**40**	37
Dividendes versés		**-**	-	**(2 342)**	(1 126)
Autres		**(1)**	1	**(2)**	(1)
		389	(360)	**(2 619)**	132
Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		**(12)**	2	**(13)**	1
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		**(700)**	(1 030)	**384**	774
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	6	**-**	(259)	**1**	17
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**(700)**	(1 289)	**385**	791
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		**1 142**	2 172	**57**	92
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		**442**	883	**442**	883
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Activités poursuivies				**442**	877
Activités abandonnées				**-**	6
				442	883
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	9				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2007	2006	**2007**	2006
Bénéfice net	**217**	397	**2 283**	2 968
Autres éléments du résultat étendu				
Variation des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**278**	-	**528**	-
Reclassement aux résultats des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(42)**	-	**(118)**	-
	236	-	**410**	-
Autres	**-**	-	**5**	-
Résultat étendu	**453**	397	**2 698**	2 968

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifiés)

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 - Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie (la Régie). La prise en compte de ces décisions a pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont constatées dans les résultats consolidés et donne lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, que la Société juge probable de pouvoir recouvrer ou régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs. Les états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2006* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2006* d'Hydro-Québec, sauf en ce qui concerne les modifications de conventions comptables décrites à la note 2.

Certains chiffres de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Les résultats trimestriels de la Société ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

Note 2 - Modifications de conventions comptables

Le 1er janvier 2007, Hydro-Québec a adopté les recommandations du chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », qui présente les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers, et du chapitre 3865, « Couvertures », qui précise la manière d'appliquer la comptabilité de couverture et les informations à fournir dans ce contexte. Elle a aussi adopté les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et du chapitre 1530, « Résultat étendu ». Ce dernier établit des normes d'information et de présentation concernant le résultat étendu, qui regroupe le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu.

Le chapitre 3855 exige que les instruments financiers soient évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale. L'évaluation au cours des périodes subséquentes et la comptabilisation des variations de la juste valeur des instruments financiers dépendent de la catégorie dans laquelle ils sont classés, soit placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Les Débiteurs ont été classés dans la catégorie prêts et créances, les Instruments dérivés dans les catégories actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, les Placements temporaires dans la catégorie actifs financiers disponibles à la vente et les Créditeurs et charges à payer, la Tranche de la dette à long terme à moins d'un an, la Dette à long terme et la Dette à perpétuité dans la catégorie autres passifs financiers.

Tous les instruments financiers, y compris les instruments dérivés, sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan, à l'exception de ceux qui sont classés dans les catégories des placements détenus jusqu'à leur échéance, des prêts et créances et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût après amortissement, lequel comprend les primes, escomptes et frais d'émission. Les contrats à terme sur marchandises qui peuvent faire l'objet d'un règlement net sont comptabilisés à la date de règlement s'il est probable qu'il y aura livraison ou réception conformément aux besoins prévus.

Note 2 - Modifications de conventions comptables (suite)

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les instruments dérivés, sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils se produisent, à moins qu'il s'agisse d'instruments dérivés désignés comme couvertures dans une relation de couverture de flux de trésorerie comptabilisée conformément aux directives du chapitre 3865. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes reportés découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation ; ils sont alors reclassés dans les résultats.

Dans le cadre de la gestion intégrée de ses risques, Hydro-Québec applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur aux relations de couverture qui répondent aux critères établis par le chapitre 3865. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur d'un instrument désigné comme couverture est comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu, et les gains et les pertes liés à la partie inefficace sont immédiatement comptabilisés dans les résultats, au même poste que l'élément couvert. Les montants imputés au Cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les résultats, également au même poste que l'élément couvert, au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats. Dans le cas d'une couverture de juste valeur, l'instrument dérivé est comptabilisé à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur, y compris ceux qui sont liés à la partie inefficace de la relation de couverture, sont comptabilisés dans les résultats, au même poste que l'élément couvert. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustements de la valeur comptable de l'élément couvert dans les résultats.

De plus, un dérivé incorporé doit être séparé de son contrat hôte et comptabilisé au bilan à la juste valeur si certaines conditions s'appliquent. Hydro-Québec a choisi d'opter pour ce traitement comptable à l'égard de tous les contrats hôtes émis, acquis ou substantiellement modifiés à compter du 1er janvier 2003.

Hydro-Québec a aussi adopté les recommandations du chapitre 1506, « Modifications comptables », qui établit le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs.

Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités en fonction des nouvelles conventions comptables, mais certains soldes du bilan consolidé au 31 décembre 2006 ont été reclassés. Les instruments dérivés qui étaient auparavant présentés aux postes Débiteurs, Swaps, Dette à long terme, Tranche de la dette à long terme à moins d'un an, Créditeurs et charges à payer et Intérêts courus sont maintenant reclassés aux postes Instruments dérivés du bilan. Les écarts de conversion, qui étaient auparavant présentés distinctement dans l'Avoir de l'actionnaire, ont été reclassés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu.

L'adoption des nouvelles conventions comptables a eu les effets suivants, en date du 1er janvier 2007 :

- une augmentation de 298 M$ des Bénéfices non répartis, qui s'explique essentiellement par l'abolition des règles transitoires liées à l'application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 du *Manuel de l'ICCA*, intitulée « Relations de couverture », par l'inefficacité cumulée des couvertures et par le passage de la méthode linéaire à la méthode du taux d'intérêt effectif pour l'amortissement des actifs et des passifs financiers ;

- une augmentation de 479 M$ du Cumul des autres éléments du résultat étendu, qui découle essentiellement de la comptabilisation de la partie efficace des relations de couverture de flux de trésorerie ;

- une augmentation de 514 M$ de la Dette à long terme, qui s'explique essentiellement par la présentation de cette dernière au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;

- une diminution de 2 051 M$ des Autres passifs à long terme par suite de la comptabilisation des relations de couverture de flux de trésorerie, de la radiation des gains reportés transitoires non amortis liés à l'application de la NOC-13 et de la présentation des actifs et des passifs financiers au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;

- une diminution de 736 M$ de la valeur nette des instruments dérivés, qui représente l'écart entre la juste valeur des instruments dérivés et la portion déjà inscrite au bilan.

Note 3 - Réglementation

TRANSPORT

Dans sa décision D-2007-34 du 30 mars 2007, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité de la Société, avec effet le 1er janvier 2007. Les nouveaux tarifs prévoient un rendement sur la base de tarification de 7,78 %, fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % d'avoir de l'actionnaire. Cette décision se traduit essentiellement par une hausse de 57 M$ du coût annuel du service de transport pour la charge locale, dont les tarifs actuels de distribution d'électricité de la Société ne tiennent pas compte.

DISTRIBUTION

Dans sa décision D-2007-22 du 15 mars 2007, la Régie a accordé une hausse uniforme de 1,92 % des tarifs de distribution d'électricité de la Société, avec effet le 1er avril 2007. Cette hausse tient compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,79 % en 2007, fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % d'avoir de l'actionnaire.

Conformément aux pratiques comptables autorisées antérieurement par la Régie, les écarts découlant d'une modification du coût annuel du service de transport pour la charge locale qui n'a pas été prise en compte dans l'établissement des tarifs de distribution d'électricité ainsi que les écarts de coûts liés à l'achat d'électricité postpatrimoniale donnent lieu à la comptabilisation d'actifs ou de passifs réglementaires dont la contrepartie est présentée au poste Reports réglementaires dans les États consolidés des résultats. L'amortissement des écarts relatifs aux exercices 2005 et 2006 a débuté en 2007. Il correspond à des montants créditeurs de 36 M$ pour le troisième trimestre 2007 et de 108 M$ pour les neuf premiers mois de 2007. Ces montants ont été imputés au poste Amortissement dans les États consolidés des résultats. L'actif réglementaire découlant de la hausse du coût annuel du service de transport pour la charge locale en 2007 s'élevait à 44 M$ au 30 septembre 2007, y compris les frais financiers capitalisés.

Note 4 - Amortissement

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2007	2006	**2007**	2006
Immobilisations corporelles	**445**	427	**1 350**	1 293
Actifs incorporels	**28**	28	**82**	85
Actifs et passifs réglementaires	**(3)**	29	**(11)**	80
Frais reportés	**1**	3	**8**	11
Radiation de projets	**1**	-	**2**	3
	472	487	**1 431**	1 472

Note 5 - Frais financiers

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2007	2006	**2007**	2006
Intérêts				
Intérêts sur titres d'emprunt	**664**	638	**1 892**	1 764
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	**19**	24	**80**	75
	683	662	**1 972**	1 839
Perte nette (gain net) de change	**6**	(9)	**11**	(19)
Frais de garantie relatifs aux emprunts payés à l'actionnaire	**43**	40	**127**	119
	49	31	**138**	100
Moins				
Frais financiers capitalisés	**72**	80	**201**	224
Revenu net de placements	**18**	25	**60**	45
	90	105	**261**	269
	642	588	**1 849**	1 670

Note 6 - Activités abandonnées et actifs destinés à la vente

Le 28 février 2007, Hydro-Québec a conclu la vente de sa participation dans HQI Australia Pty Ltd (DirectLink) par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Hydro-Québec International pour une contrepartie monétaire de 52 M$, ce qui a donné lieu à un gain de 18 M$.

Au cours des neuf premiers mois de 2006, Hydro-Québec a conclu la vente de plusieurs de ses participations à l'étranger pour une contrepartie monétaire totale de 2,2 G$, ce qui a donné lieu à un gain total de 878 M$. Les résultats des participations à l'étranger sont classés sous la rubrique Activités corporatives et autres aux fins de la présentation des informations sectorielles.

Le tableau suivant présente les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie des participations présentées à titre d'activités abandonnées :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2007	2006	**2007**	2006
Résultats				
Produits	-	20	**3**	289
Bénéfice avant gain net sur cession	-	18	**2**	41
Gain sur cession	-	21	**19**	1 103
Impôts sur les bénéfices	-	24	-	(225)
Gain net sur cession	-	45	**19**	878
Bénéfice provenant des activités abandonnées	-	63	**21**	919
Flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	-	(115)	**1**	69
Activités d'investissement	-	(136)	-	(29)
Activités de financement	-	(5)	-	(16)
Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(3)	-	(7)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	(259)	**1**	17

Au moment de leur cession, les actifs et les passifs s'établissaient comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	**2**	128
Autres actifs à court terme	**9**	54
Actifs à long terme	**34**	2 027
Passifs à court terme	**3**	184
Passifs à long terme	**10**	1 156
	32	869

Note 7 - Instruments financiers

La juste valeur des instruments dérivés désignés et non désignés comme couvertures s'établissait comme suit :

	Au 30 septembre 2007
Instruments désignés comme couvertures de flux de trésorerie[a]	**(1 524)**
Instruments désignés comme couvertures de juste valeur	**(285)**
Instruments non désignés comme couvertures[b]	**1 445**
	(364)

a) Une partie de la dette à long terme, d'une valeur nominale de 1 552 M$ US au 30 septembre 2007, était également désignée comme couverture de flux de trésorerie.

b) Transactions réalisées dans le cadre de la gestion des risques de la Société dont 1 295 M$ sont en contrepartie de sommes reçues ou déboursées relativement à des ententes de mitigation du risque de crédit.

Effet des couvertures de flux de trésorerie sur les résultats

Un gain net de 3 M$ a été comptabilisé dans les résultats au titre de l'inefficacité des couvertures de flux de trésorerie pour le troisième trimestre 2007. Un gain net de 11 M$ a été comptabilisé à ce titre pour les neuf premiers mois de 2007.

Par ailleurs, au 30 septembre 2007, Hydro-Québec estimait à 206 M$ le montant des gains nets existants présentés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qu'elle prévoyait reclasser dans les résultats au cours des douze prochains mois. À cette même date, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs liés aux opérations futures était de 23 ans.

Effet des couvertures de juste valeur sur les résultats

Une perte nette de 2 M$ a été comptabilisée dans les résultats au titre de l'inefficacité des couvertures de juste valeur pour le troisième trimestre 2007. Une perte nette de 5 M$ a été comptabilisée à ce titre pour les neuf premiers mois de 2007.

Effet de la réévaluation d'instruments non désignés comme couvertures sur les résultats

Un gain net de 12 M$ a été comptabilisé dans les résultats du troisième trimestre 2007 par suite de la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas comptabilisés selon la comptabilité de couverture. Un gain net de 33 M$ a été comptabilisé à ce titre pour les neuf premiers mois de 2007.

Note 8 - Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Au 30 septembre 2007		
	En couverture de flux de trésorerie	Autres	Total
Solde au début de la période	-	(8)[a]	**(8)**
Ajustements liés à l'adoption de nouvelles conventions comptables	479	-	**479**
Variation de la période	410	5	**415**
Solde à la fin de la période	889	(3)	**886**

a) L'adoption de nouvelles conventions comptables a entraîné le reclassement de 8 M$ dans le solde d'ouverture du Cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des écarts de conversion, qui étaient auparavant présentés distinctement dans l'Avoir de l'actionnaire.

Note 9 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2007	2006	**2007**	2006
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Débiteurs	**447**	347	**197**	345
Matériaux, combustible et fournitures	**6**	5	**(12)**	(25)
Créditeurs et charges à payer	**95**	(155)	**(245)**	(706)
Intérêts courus	**(309)**	(296)	**(409)**	(333)
	239	(99)	**(469)**	(719)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie				
Augmentation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	**9**	7	**37**	148
Intérêts payés	**847**	748	**1 969**	1 901

Note 10 - Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 30 septembre			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2007	2006	**2007**	2006
Coût constaté au titre des prestations constituées	**74**	71	**24**	21

	Neuf mois terminés les 30 septembre			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2007	2006	**2007**	2006
Coût constaté au titre des prestations constituées	**227**	213	**72**	70

Note 11 - Engagements et éventualités

Garanties

Au 30 septembre 2007, la responsabilité potentielle maximale d'Hydro-Québec au titre de lettres de crédit ou de cautionnements s'élevait à 376 M$. De ce montant, 299 M$ concernait les achats d'énergie, et un passif de 16 M$ a été comptabilisé à cet égard. Certaines garanties viennent à échéance entre 2007 et 2019, alors que d'autres ont une échéance indéterminée.

Par ailleurs, Hydro-Québec a fourni aux acquéreurs de ses participations des garanties concernant l'ensemble des déclarations et garanties contenues dans les conventions de vente, pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé. Le risque éventuel maximal quantifiable en vertu de ces garanties représente environ 16 M$. Les déclarations et garanties d'Hydro-Québec sont valables pour une période se terminant au plus tard le 12 décembre 2007, sauf en ce qui a trait aux passifs fiscaux éventuels et à certaines autres déclarations usuelles, qui sont en vigueur jusqu'à l'échéance des périodes de prescription applicables.

Note 12 – Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

Trois mois terminés le 30 septembre 2007

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	319	9	2 153	-	23	50 [a]	**2 554**
Intersectoriels	1 073	679	12	632	302	(2 698)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	169	104	(85)	-	27	2	**217**
Bénéfice net (perte nette)	169	104	(85)	-	27	2	**217**
Actif total au 30 septembre 2007	29 196	15 963	11 275	335	6 162	(338)	**62 593**

a) Les opérations de revente des surplus d'approvisionnement réalisées par Hydro-Québec Distribution sur les marchés externes sont présentées en diminution des achats d'électricité plutôt que dans les Produits.

Trois mois terminés le 30 septembre 2006

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	364	8	2 063	-	13	(2)	2 446
Intersectoriels	956	659	13	529	308	(2 465)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	342	103	(127)	1	12	3	334
Bénéfice net (perte nette)	342	103	(127)	1	75	3	397
Actif total au 30 septembre 2006	28 183	15 749	10 509	223	7 045	(223)	61 486

Note 12 – Informations sectorielles (suite)

Neuf mois terminés
le 30 septembre 2007

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 301	28	7 607	-	41	137 [a]	**9 114**
Intersectoriels	3 696	2 069	41	1 455	907	(8 168)	-
Bénéfice provenant des activités poursuivies	1 579	381	287	-	7	8	**2 262**
Bénéfice net	1 579	381	287	-	28	8	**2 283**
Actif total au 30 septembre 2007	29 196	15 963	11 275	335	6 162	(338)	**62 593**

a) Les opérations de revente des surplus d'approvisionnement réalisées par Hydro-Québec Distribution sur les marchés externes sont présentées en diminution des achats d'électricité plutôt que dans les Produits.

Neuf mois terminés
le 30 septembre 2006

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 275 [b]	24	6 912	-	30	(1)	8 240
Intersectoriels	3 329	2 146	40	1 367	881	(7 763)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	1 684	530	(175)	2	3	5	2 049
Bénéfice net (perte nette)	1 684	530	(175)	2	922	5	2 968
Actif total au 30 septembre 2006	28 183	15 749	10 509	223	7 045	(223)	61 486

b) Au deuxième trimestre, un gain de change de 234 M$ a été constaté sur des dettes et swaps en dollars américains. Pour donner suite au traitement comptable de couverture, ce montant, qui représente la réalisation d'une portion du gain de change reporté inscrit au bilan, est présenté avec les autres produits d'exploitation.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

Sommaire des résultats

	Trois mois terminés les 30 septembre				Neuf mois terminés les 30 septembre			
	2007	2006	Variation (%)		**2007**	2006	Variation (%)	
Produits	**2 554**	2 446	4,4	↑	**9 114**	8 240	10,6	↑
Charges	**1 695**	1 524	11,2	↑	**5 003**	4 521	10,7	↑
Frais financiers	**642**	588	9,2	↑	**1 849**	1 670	10,7	↑
Activités abandonnées	**-**	63	100,0	↓	**21**	919	97,7	↓
Bénéfice net	**217**	397	45,3	↓	**2 283**	2 968	23,1	↓

Bénéfice net

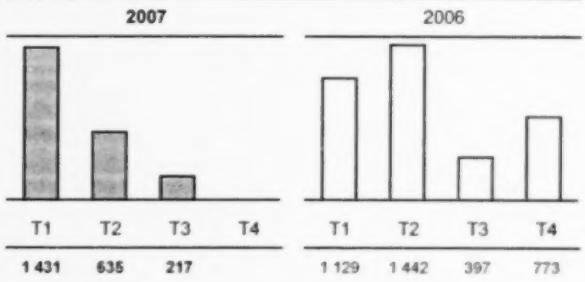

Produits

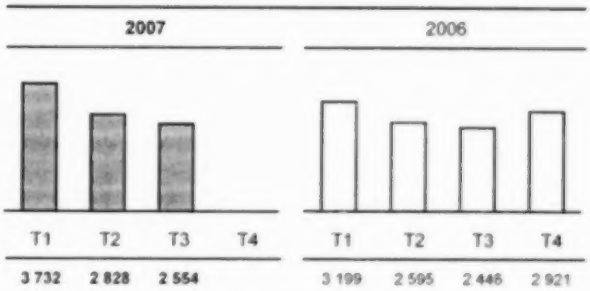

Produits des ventes d'électricité au Québec

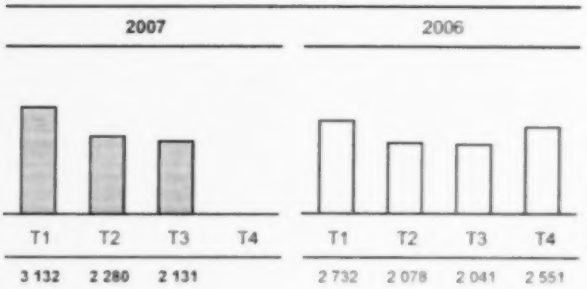

Produits des ventes d'électricité hors Québec

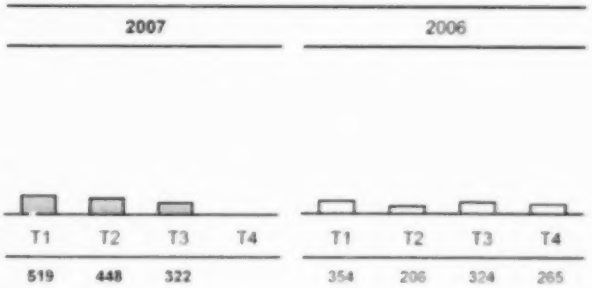

Faits saillants du trimestre

Production

Centrale Mercier

La mise en service du cinquième et dernier groupe turbine-alternateur de la centrale Mercier a eu lieu en septembre. La puissance installée de la centrale est de 51 MW, et sa production annuelle est de 0,3 TWh.

Centrale de la Péribonka

La mise en eau du réservoir de l'aménagement hydroélectrique de la Péribonka a débuté à la fin septembre. Le niveau du réservoir devrait atteindre 70 m avant la fin de 2007, ce qui permettra la mise en route progressive des groupes turbines-alternateurs.

Transport

Poste de Vaudeuil-Soulanges

En juillet, Hydro-Québec TransÉnergie a demandé à la Régie de l'énergie d'autoriser la construction du poste de Vaudreuil-Soulanges à 120-25 kV et de sa ligne de raccordement par le bouclage de la ligne actuelle Dorion-Rigaud. Le coût du projet s'établit à 29,7 M$, et la mise en service du poste est prévue pour 2009.

Poste de Saint-Maxime – Reconstruction de la section à 25 kV

En juillet, la Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec TransÉnergie à augmenter la capacité du poste de Saint-Maxime et à en reconstruire la section à 25 kV. Le coût du projet s'établit à 42 M$, et les mises en service s'échelonneront entre 2008 et 2010.

Fiabilité du transport de l'électricité au Québec

En août, la Régie de l'énergie a désigné la direction – Contrôle des mouvements d'énergie d'Hydro-Québec TransÉnergie pour coordonner la fiabilité du transport de l'électricité au Québec. Cette décision confirme la mise en place du nouveau régime de normes de fiabilité obligatoires au Québec. Celui-ci remplace l'ancien régime volontaire coordonné par la North American Reliability Corporation depuis 1968 et auquel la division participait. Il intègre les normes de fiabilité obligatoires pour le transport de l'électricité dans toute l'Amérique du Nord.

Distribution

Ajustement tarifaire

En août, Hydro-Québec Distribution a déposé à la Régie de l'énergie sa demande tarifaire 2008-2009, dans laquelle elle propose un ajustement de 2,9 % applicable le 1er avril 2008. Cette demande fera l'objet d'audiences publiques devant la Régie au cours de l'automne 2007.

Énergie éolienne – Appel d'offres de 2 000 MW

En septembre, Hydro-Québec Distribution a reçu 66 soumissions de plus de 25 promoteurs, totalisant 7 724 MW, en réponse à son appel d'offres pour l'achat de 2 000 MW d'énergie éolienne, lancé en octobre 2005. Hydro-Québec Distribution analyse les soumissions reçues et devrait choisir les offres retenues au printemps 2008. Une fois

les contrats signés avec les promoteurs, les contrats devront être approuvés par la Régie de l'énergie, et les promoteurs retenus devront obtenir les autorisations et les permis requis pour la construction des parcs éoliens.

Centrale de Kuujjuaq

En septembre, la Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec Distribution à construire une centrale thermique à Kuujjuaq en remplacement de l'actuelle centrale. La nouvelle installation comprendra cinq groupes électrogènes d'une puissance installée totale de 6 425 kW. Le coût du projet s'élève à 44,3 M$, et la mise en service est prévue pour 2010.

Hydro-Québec, 75, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4
This report is available in English.
www.hydroquebec.com
ISSN 0848-5836
2007G001-3F